

Le messidor ante  
interrogatoire  
de Siry des  
lucratum publici.

La Quatrième de la République  
françoise le Messidor, vous  
Jours fait françois. Le même accusateur  
public près le tribunal criminel de ce  
d'été civile, vous sommes venus  
entendre des membres de temple de la loi  
ou vous a été amené par le noble  
truisier de tribunal, en l'absence de  
mandat d'amener par vous de l'ordre  
à pour, en particulier pour ce d'avoir  
pris pour à l'acte des devoirs, aux  
interrogatoires duquel vous avez  
prolédi comme suit:

Demande. Quel est votre nom, votre âge, votre  
profession, votre domicile avant votre  
arrestation?

Reponse. Je me nomme Nicolas Bourelle Siry,  
J'ai un âge de trente neuf ans, J'ai été  
Cultivateur, J'ai demeuré à la maison  
commune de campagne chef lieu de  
Canton, de la division de ce département  
président.

Demande. Depuis quelle époque êtes vous propriétaire  
de terre de ce Canton?

Reponse. Depuis le commencement de 1793 sous  
style.

Demande. Sous quels supports le C<sup>te</sup> Crozet  
habite-t-il votre maison?

Reponse. J'ai été tué avec lui pendant un quart  
d'heure de camp du général Chevignat,  
il fut ensuite nommé adjudant général  
de l'armée, il perdit ensuite sa place, Je  
linguissai avec lui sur moi en attendant



quit en cas d'autre, et si by avens  
et il y euta à tute d'amitié.

Demande. combien aviez vous de domestiques mâles  
à votre service, vous rappeller vous leurs  
noms?

Reponse. J'en avois huit en comptant le Jardinier  
et deux pères. Le Jardinier se nommoit  
La Meulle, un homme qui travaillait  
sous lui. Le nommé Mathurin, il étoit  
pas de la commune et je n'ai jamais su  
son nom de famille, un autre harel, un  
autre Soudgerard, poury, chulin, deux  
autres l'un Deyl Duberion ay trente ans  
l'autre de 17 à 18. —

Demande. ignorez vous que Sautier l'un des  
des maçons et un charpentier que vous  
aviez chez vous étoient d'après de  
chouans et qu'ils concourroient à leurs  
brigandages?

Reponse. Je n'ai jamais su qu'ils fussent de ce  
parti, si j'en avois été instruit j'en les  
aurais pas gardés chez moi.

Demande. Des chouans ne sont ils pas allés souvent  
à votre maison?

Reponse. Jamais, il n'en est entré chez moi à ma  
connaissance.

Demande. n'avez vous pas su que vers fin de  
dernier, jour de la foire de St Denis à  
Bovernel, deux marchands de Saint-pont  
passant dans le Domaine de tresport furent  
attaqués par une troupe de chouans et  
qu'on leur prit leurs chevaux et leurs  
marchandises?



Réponse. J'étais alors à Rennes avec mon épouse  
et le C<sup>te</sup> Crozet, j'appris et vivement  
lors de mon retour à Tréves, j'en fis  
une déclaration au directeur dudit district  
de St-Vermeil, je demandai au département  
de morbihan et au général Sermeine  
un cantonnement à Campmeac pour  
prévenir de pareils malheurs. J'ai des  
preuves écrites de ma conduite dans cette  
circonstance et je les produirai devant  
mes juges.

Demander. - quel ouvrage appris et vivement  
à votre arrivée à Tréves vous dit-on  
quelques choux qui avaient commis un  
crime entre eux vous ?

Réponse. Je m'en informai et tous les gens de ma  
maison m'assurèrent qu'ils n'en virent pas un  
seul maléfique.

Demander. Quel habit portiez vous le 27 nivôse -  
dernier pour ou une fantaisie en  
tout près de votre maison entre les  
Républicains et les choux.

Réponse. J'avais une veste blanche et un pantalon  
bleu.

Demander. après cette fantaisie, plusieurs des choux  
se retirèrent - ils pas dans votre  
prairie ?

Réponse. J'étais dans la prairie et j'en vis point  
de choux ni d'hommes armés.

Demander. ces gens se trouvaient ils pas derrière les arbres  
de la prairie et près les tombes ?

Réponse. Il y avait environ une demi heure que



J'étais dans le bar de la prairie avec le  
Citoyen Maufrais, nous étions occupés  
à parler sur les ouvriers et le Ca-  
maufrais travaillait lui-même à étendre  
des tapisseries, nous entendîmes des  
coups de fusils qui nous parurent venir  
de la vallée de l'amen, nous nous  
approchâmes de la maison, près d'un  
tutut qui sépare la prairie de l'avenue  
et après de distance du colombier nous  
y trouvâmes le C<sup>o</sup> Crozet, pour grand-  
un de mes domestiques qui était sur le  
banc de tutut occupé à braver et plusieurs  
ouvriers qui étendaient de la terre grasse  
sur la prairie. les coups de fusil continuèrent  
Je fis entrer les ouvriers, pour grand-  
un resta sur le banc et le sabot était  
resté dans la prairie, on les appella  
pour les faire revenir aux autres dans  
l'avenue afin d'être à l'abri des balles  
et on les occupa de recueillir les  
balleaux; les coups de fusil me parurent  
alors plus rapprochés et me sembloient  
venir de l'avenue des sapins, j'aperçus  
même des hommes armés vêtus de  
différentes couleurs dans le bois des  
balleaux qui est sur le chemin de  
Deuvoir. Je ne vis point de nouveaux  
ni d'autres personnes que mes ouvriers  
près du colombier et il n'en entra pas  
d'autres dans la cour, mes ouvriers  
me dirent qu'avant mon ~~entrée~~ arrivée



au haut de la prairie, ils avoient vu  
unq hommes armés, habillés les uns en  
bleu les autres en brun, qui juroient  
encore sur les pècheres des dames  
mais sans les voir plus.

Demande. vites vous le Sr Croix appelé du  
nom de en disant raillez vous, ce n'est  
pointes que de beaux vis?

Reponse. non. mais je l'entendis de la première  
avec crier à force grand qui étoit  
sur la fosse, autres se fautes rentrer les  
détachés.

Demande. Quand la force armée vint sur vous  
le 30 nivose et qu'on vous demanda vos  
armes, ne contestes vous pas d'abord en  
avoir?

Reponse. Je ne contestai point en avoir, je dis  
seulement que je n'en avois pas ou etant  
moussu. J'appelai mon domestique  
qui le trouva et le remit sans difficulté,  
la batterie en étoit même détachée. on  
prit aussi l'épée de Q<sup>r</sup> Sequin mon beau  
frère qui étoit resté chez moi, cette  
épée étoit garnie d'une belle dragonne en  
or, on prit aussi ses bottes, des souliers  
des habits, et des linges.

Demande. Etant dans la forêt, lors de votre bonne lecture  
à Stelan, ne voulutes vous pas prendre  
la fuite et à cet air tant refutes vous pas  
tirer d'un coup de fusil?

Reponse. non, je n'ai pris la fuite qu'après avoir  
eu un coup de fusil et pour éviter  
leur d'une fétor menaçante. Il y a une  
grande route qui conduit de Turenne à



Pléban, Je ne sais par quelle affectation  
on vous fit conduire par le village de  
Beuvrais et ensuite par la forêt de  
painspont. en arrivant à Beuvrais on  
vous fit faire halte près la maison du Ch  
houffay. celui cy invita d'entre autres  
lui avec le Ch Crozet le ~~Commandant~~  
et un sergent de détachement pour  
vous rafraichir. il alla ensuite chercher  
le Ch meunier, il parut prendre beaucoup  
d'intérêt à votre sort. le sergent se vint  
saisir d'un paquet contenant mes papiers  
justificatifs que j'importais avec moi.  
le Ch Crozet le pria de lui procurer du  
feu pour allumer sa pipe, le sergent  
autre dit j'en ai de voir une seule,  
on avoula me prendre vos papiers, en  
me disant que vous n'en auriez pas affaire  
parceque le service bien tôt fini de vous.  
le Ch houffay qui entendit le propos  
ou d'annoncer qui put l'entendre, me dit  
j'vais vous donner mon fils et mon  
domestique pour vous conduire, il les  
appella et leur dit venez avec le  
Ch Crozet et venez à l'équité n'avez  
crainte par de mal. quand nous  
fumes avancés dans la forêt, le  
commandant fit marcher cinq à six  
hommes en avant pour l'éclaircir.  
quelques temps après nous entendîmes des  
coups de fusils, le commandant marcha  
en avant avec cinq ou six autres hommes



et nous lutifia à la garde de l'Etat de  
latroupe, nous étions alors sur une  
petite lande voisine de ~~la~~ maison  
du C<sup>te</sup> Galbois, ou le commandant  
nous avait fait faire cette ordonnance  
à moi et au C<sup>te</sup> Crozet de descendre de  
cheval. alors latroupe qui avait resté  
à notre garde nous fit avancer vers  
l'arrière de la lande, d'autres venaient  
nous empêcher d'avancer, à ce moment  
j'apparus la première avant garde au  
bord du bois sur notre droite et la  
seconde commandée par l'officier qui était  
directement devant nous. Des hommes  
de la première avant garde demandèrent  
à ceux qui nous gardaient s'ils n'avaient  
rien vu venir leurs qu'ils nommèrent,  
après avoir répondu négativement ils  
tirèrent et en l'air tire deux coups de  
fusils nous nous fûmes. Plusieurs coups  
de fusils furent tirés aussitôt après,  
~~j'avis les yeux~~ alors les hommes  
de notre garde formèrent un demi cercle  
autour de nous, j'avis les yeux sur le  
C<sup>te</sup> Crozet, je le vis tomber d'un coup  
de fusil, se relever portant la main à  
la tête, et appela le commandant à  
son secours. au même instant je me vis  
ajouté par plusieurs hommes de notre  
garde, je reçus un coup de fusil de  
quatre sur la poitrine au bras droit.  
Je mis ma jambe entre moi et les coups  
de fusils, elle fut criblée de balles  
trois effets ont été constatés par des  
preuves verbales. C'est alors que je



